

COMMUNIQUE BOURSIER DE NR21

La société NR21 cotée sur l'Euronext informe :

Sa filiale LTJ DIFFUSION, en plan de continuation depuis Mars 2014, a été placée ce jour par le Tribunal de Commerce de Nanterre en liquidation avec poursuite d'activité jusqu'au 30 septembre 2018, résiliant ainsi le plan de continuation. Cela fait suite à l'information donnée la semaine dernière sur l'échec de la négociation avec les banques débitrices dans le cadre d'un mandat ad hoc, constaté fin juillet.

Un appel à repreneurs sera effectué par l'administrateur judiciaire, Maître Carboni, avec date limite de dépôt des offres fixée par le tribunal au 11 septembre 2018.

Les informations sur la procédure seront communiquées en temps réel.

